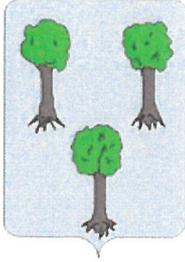


2021 · 108

République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
16 septembre 2021

Séance du 23/09/2021

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-trois septembre, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
8

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
8

Représentés :

Excusés : Dominique ARCIDIACONO, Patrick CLAUDE

Absents :

Secrétaire de séance : Michel HERNANDEZ

Délibération n°D_2021_054 Financement acquisition foncière : consultation établissements bancaires

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de la nécessité de souscrire à l'emprunt, afin de financer l'acquisition foncière des parcelles sises chemin du Clos, d'une surface totale de 3 827 m² et cadastrées section D numéros 160, 161, 162, 163 et 164, pour un montant de 140 000€ (acquisition + frais notariés).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents - **AUTORISE** Monsieur le maire à solliciter les établissements bancaires afin d'obtenir des offres de prêt pour le financement de l'acquisition de parcelles de terrains et des frais notariés, pour un montant de **140 000€**.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA

